

## **Le Lion-d'Angers < > Angers**

**29,5 km 7h40**

**00,0** - Quitter le **Lion-d'Angers** par le pont emprunté la veille. Juste à la sortie, descendre à droite pour suivre le chemin entre la rivière et l'hippodrome. Après la passerelle, monter à gauche et, en haut de la butte, aller encore sur la gauche. À l'extrémité de l'hippodrome, suivre le chemin à droite en direction du point d'information. À la hauteur du château (Haras), suivre le chemin large à droite.

Après le lampadaire, descendre à gauche pour passer sous un pont et gagner le bord de la Mayenne. Suivre la rivière longuement à droite.

**02,6** - Traverser le pont sur l'Oudon qui se jette ici dans la Mayenne. Poursuivre à gauche, toujours le long de la Mayenne. Plus tard, on longe le canal et on atteint ainsi l'écluse et le port.

**04,6 - Grez-Neuville.** Passer sous le pont et poursuivre sur la rive qui devient plus sauvage.

**07,9 - Pruillé.** On débouche sur un premier parking avec un accastillage : continuer tout droit entre la rivière et le camping. Au parking du bac, un peu au-dessus, filer le chemin qui longe la Mayenne.

**09,6** - Parking un peu avant l'écluse de la **Roussière**. Dos à la rivière, monter la route en face.

Après le second virage, s'engagez sur la route à gauche en direction de Montreuil-Juigné. On traverse tout droit une zone de vergers en ignorant les différents embranchements de chaque côté. Passer le Grand et le Petit Colombier.

**3h30 14,2** - Juste avant le stop à l'entrée de Montreuil-Juigné et de suite après le cimetière, traverser le parking à gauche pour suivre une allée d'abord avant de marcher le long des platanes et de franchir les différentes barrières et chicanes.

Au bord de la Mayenne, aller à droite pour passer sous le pont, longer ensuite le camping et prolonger par le chemin de halage. Quitter le bord de la Mayenne pour gravir les escaliers à droite (rambardes en bois). À deux reprises, aller tout droit avant de progresser en lacets.

**16,4 - Montreuil-Juigné.** En haut, on débouche à droite de la mairie : aller alors en face dans la rue Pierre-Mendès-France. Après l'église moderne, virer dans la rue à gauche pour prendre la première

A droite : la rue David-d'Angers. Longer le stade ; au rond-point suivant, tourner dans la rue à gauche. Dans la courbe, laisser un itinéraire à gauche. Poursuivre au-delà du rond-point en direction du...

**17,8** - Centre funéraire. À son niveau, emprunter le chemin tout droit, fermé ensuite par des blocs rocheux. Au premier carrefour tout proche : c'est tout droit. Plus loin, après la barrière, on

retrouve le bitume tout droit et, dans le virage suivant, 200 m plus loin, on prend le chemin en face flanqué d'un sens interdit. À la fourche 90 m après, prendre la branche de gauche en suivant le balisage jaune.

Carrefour : virer franchement à gauche en direction de **Cantenay-Épinard** (panneau).

**19,0** - Après les maisons de **Petit Limoge**, emprunter la route à droite, mais sur 120 m seulement, avant de s'engager sur le chemin à gauche, fermé par une barrière. Juste avant l'autre barrière, virer sur le chemin à droite.

Traverser la route à la hauteur de la maison de la Cartraie. Sur le chemin, au bout de la ligne droite, virer encore à droite au-delà de la barrière. Au carrefour, sous les arbres, c'est toujours tout droit.

**5h40 22,6 - Les Loges** et pont de Cantenay : traverser la D 107 pour prendre juste avant le pont le chemin à droite en bordure de la Mayenne (balises du GR de Pays en jaune et rouge).

Ignorer les bouts de route pour rester le long de la rivière. Passage du bac. Tout droit, un chemin aménagé suit sur le bord de la Mayenne.

**27,8** - Elle se jette dans la Sarthe et forme la Maine. Pont de chemin de fer : on entre dans Angers. La traversée se fait en bordure de Maine ,

**7h40 30,5 - Angers**, pont de Verdun, fin de l'étape.